



Université Blaise Pascal

Dossier de candidature au master 1 Didactique des langues et des cultures - Français Langue étrangère et seconde (maîtrise FLE)UBP / CAVILAM

Pour pouvoir s'inscrire en maîtrise de Français Langue Étrangère, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation d'inscription de la Commission pédagogique FLE de l'université Blaise Pascal.

Documents à fournir :

1. **Un formulaire de candidature** dûment complété (document joint) ;
2. **Un diplôme** (DALF) ou un test attestant d'un **niveau C1** en français ;
3. Une copie du **seul diplôme de licence** et sa traduction (avec explication en français du système de notation s'il n'est pas sur 10 ou sur 20) ;
4. **Une attestation d'emploi** signée du chef d'établissement et précisant le nombre d'heures de cours par année et le nombre d'années de travail ;
5. **Une lettre de motivation manuscrite** (= écrite à la main et non dactylographiée).

NB. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Tous ces documents devront être envoyés avant le 23 mars 2012 à l'adresse suivante :

**CAVILAM
À l'attention de Mme MONTAGNONT
1, avenue des Célestins
BP 72678
03206 VICHY Cedex - France**

Le CAVILAM sera informé fin avril de la décision de la Commission, informera les étudiants et enverra le dossier d'inscription aux candidats acceptés.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE A LA MAÎTRISE FLE UBP / CAVILAM

Nom : Nom d'épouse (pour les femmes mariées) :
Prénom : Nationalité :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Situation de famille : Nombre d'enfants :
Profession actuelle : Lieu d'exercice :
Adresse postale :

Courriel :

ÉTUDES UNIVERSITAIRES¹

Année universitaire	Université de	Discipline suivie	Diplôme obtenu

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Années	Établissements	Classes (ou niveau en français des groupes)	Nombre d'heures par semaine

Joignez la copie d'un diplôme attestant de votre niveau en français (écrit et oral).

- Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF) - unités C1
- Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises (DSEF) - universités françaises
- Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises Modernes (DS) Alliance Française
- Test de Connaissance du Français (TCF) - niveau 5 (CIEP - MAE)
- Test d'Evaluation de Français (TEF) - niveau 5 (CCIP, Chambre de Commerce de Paris)

¹ Les stages linguistiques dans les universités ou les centres de langue ne doivent pas figurer dans les études universitaires. Vous pouvez indiquer au dos de ce formulaire les formations ou les stages professionnels effectués.